

BAROMETRE DE L'INVESTISSEUR BINCK JANVIER 2017



L'INVESTISSEUR A LE VERTIGE

11 JANVIER 2018

Quand bien même la bourse n'a pas encore connu la moindre mauvaise journée cette année, l'investisseur belge de Binck semble peu à peu avoir le vertige. Sa confiance dans les marchés financiers a baissé pour ce mois-ci et le mois à venir.

C'est ce qui ressort du Baromètre de l'Investisseur Binck pour le mois de janvier ([précédent sondage](#)). Avec un score de 4,6, le baromètre affiche un niveau inférieur au mois précédent (4,7 sur une échelle de -10 à +10) en dépit d'excellents résultats boursiers. Pour les 3 mois à venir, les investisseurs s'attendent toutefois à ce que le BEL20 grimpe de 2,7%, soit 0,8% de plus que dans le précédent sondage.

Bekaert est selon l'investisseur un des meilleurs achat du mois. Le programme de rachat de l'entreprise pourrait être liée à la brusque hausse de la valeur de l'action.

Les actions Colruyt, Telenet et Proximus constituent ce mois-ci le top 3 des actions à vendre.

Le secteur médico-pharmaceutique reste encore et toujours le chouchou des investisseurs et repasse même ce mois-ci de la troisième à la première place.

Vous trouverez les résultats de ce baromètre ci-dessous.

Contact:

Fadwa Lahssini, Binck, presse@binck.be

SENTIMENT BOURSIER

La confiance de l'investisseur quant au climat boursier baisse ce mois-ci de 0,1 point, malgré le fait que la bourse se comporte particulièrement bien ces dernières semaines (4,7 dans le précédent sondage). La confiance des investisseurs belges de Binck est moindre qu'aux Pays-Bas (6,2) ou en France (5,9). Avec un résultat de 3,9, l'Italie affiche le score le plus faible.

QUEL EST VOTRE NIVEAU DE CONFIANCE DANS LES MARCHES FINANCIERS ?



Les attentes quant au mois à venir sont moins optimistes. L'investisseur s'attend à une hausse de 1,5% du BEL20 (1,7% dans le précédent baromètre).

COMMENT SE COMPORTE RA LE BEL20 D'ICI LA FIN DU MOIS ?



Les attentes pour les 3 mois à venir sont, étrangement, bel et bien positives. L'investisseur s'attend en effet à une hausse de 2,7% du BEL20 (+0,8% par rapport au mois dernier).

COMMENT SE COMPORTE RA LE BEL20 DANS LES 3 PROCHAINS MOIS ?



ACTIONS POPULAIRES

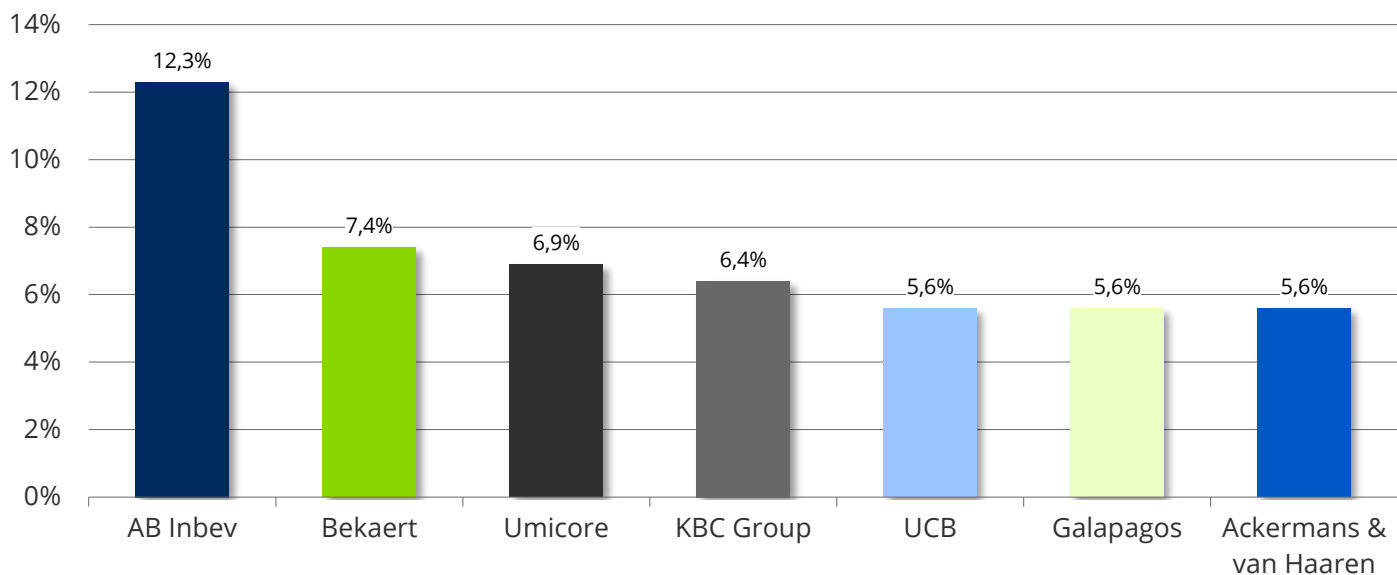
Chaque mois, nous sondons également les investisseurs belges de Binck quant aux actions du BEL20 qu'ils souhaitent avant tout vendre ou acheter.

AB Inbev et Umicore sont les actions les plus populaires à l'achat.

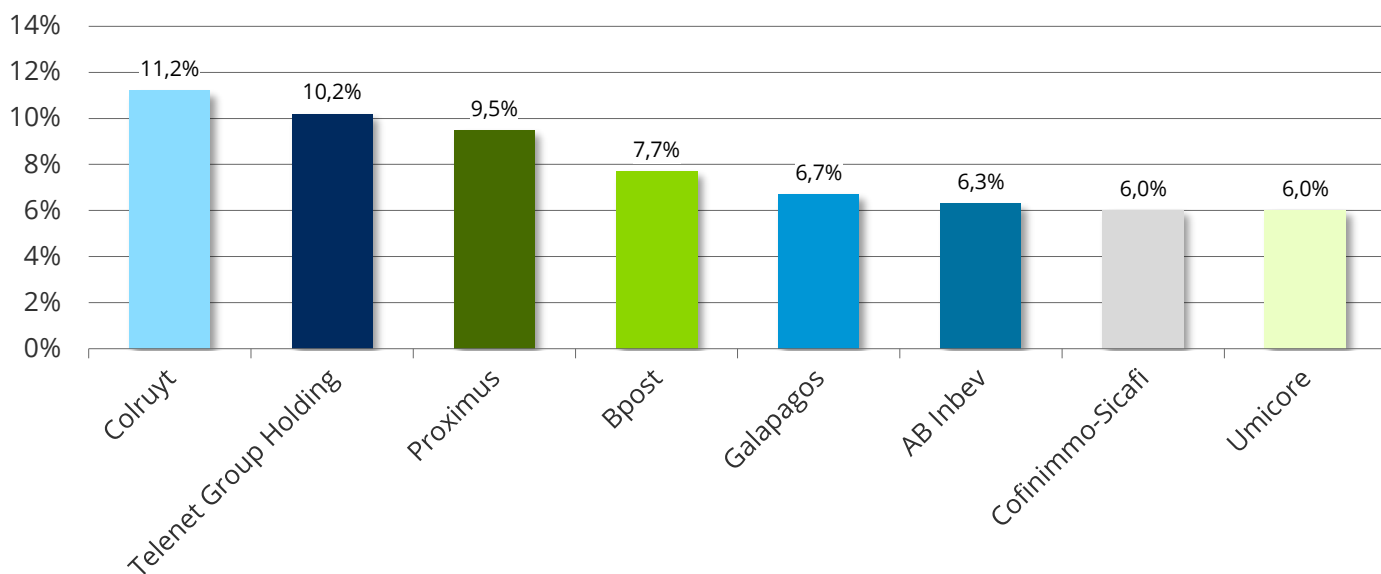
Le fait que Bekaert ait initié un programme de rachat de ses actions, pourrait expliquer ses bons résultats et sa popularité auprès de l'investisseur.

Le Top 3 des actions à la vente est constitué ce mois-ci de Colruyt, Telenet et Proximus.

ACTIONS PRIVILEGIEES A L'ACHAT



ACTIONS PRIVILEGIEES A LA VENTE

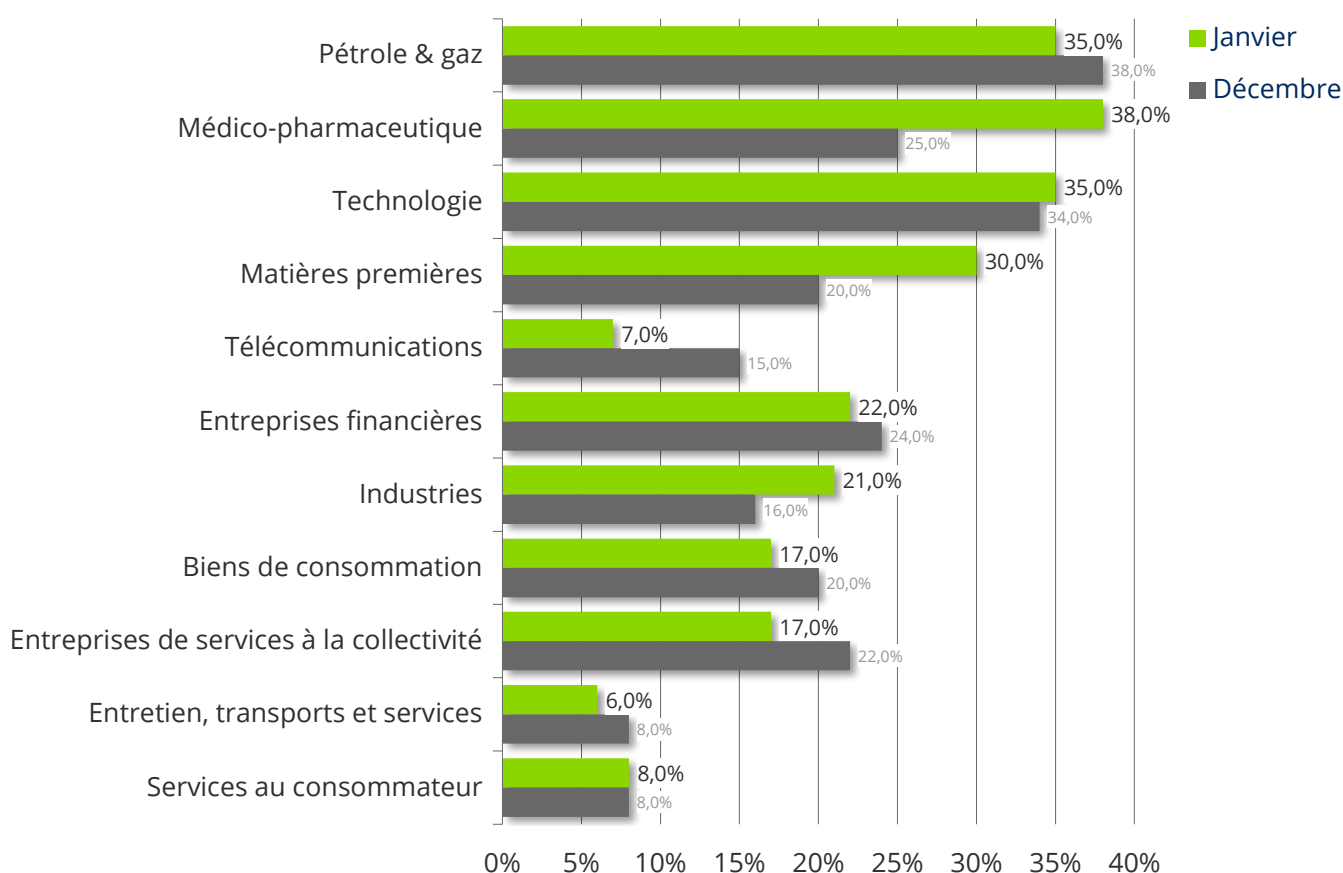


LE SECTEUR MEDICO-PHARMACEUTIQUE REPREND LA PREMIERE PLACE

Binck demande également chaque mois à l'investisseur particulier quels secteurs ont actuellement sa préférence (ou pas).

Le secteur médico-pharmaceutique grimpe à nouveau de la 3^e à la 1^e place. Le secteur du gaz et du pétrole reste populaire, à l'instar du mois passé, mais doit partager sa 2^e place avec le secteur tech, cependant que les matières premières complètent le podium.

QUEL SECTEUR A VOTRE PREFERENCE (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES) ?



Le prochain baromètre boursier paraîtra début février.

Disclaimer: BinckBank s'enquiert chaque mois dans les pays où la banque est active du sentiment boursier de ses clients. Ce mois-ci, les résultats sont basés sur les réponses de 678 clients Binck en Belgique, France, Italie et aux Pays-Bas. La proportion de Belges est de 136 sondés. Nonobstant le soin que Binck a mis dans la rédaction et la maintenance de ces pages, faisant pour ce faire appel à des sources jugées fiables, Binck ne pourra être tenue responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et du caractère actuel des informations mises à disposition. Tout investisseur utilisant les informations fournies sans vérification ou conseil préalable le fera donc pour son propre compte et à ses propres risques. Ces informations sont présentées à titre purement informatif.